

AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Windsurf Courses en flotte

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

Titre

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL Foil
Club nautique Clédérois
5B 12/05/2024 Plage des Amiets CLEDER

Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en

toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1

REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (avec l'application des RIR en wingfoil)
- 1.2 - les règlements fédéraux

2

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 10h le 12/05/2024 à Cléder.

- 2.2

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://clubnautiquecléder.jimdofree.com/régate/>.

3

COMMUNICATION

- 3.1 [DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4

ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches de la ou des classes Wingfoil et Wingfoil
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, pour les mineurs l'attestation de renseignement d'un questionnaire de santé du sportif mineur.
- b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Les windfoil et wingfoil admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à cn.cleder@gmail.com

4.4 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une wind ou wingfoil doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
<i>Toutes</i>	<i>12 €</i>

6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
<i>12/04/2024</i>	<i>10h</i>	<i>11h30</i>

6.2 Nombre de courses :

Classe	Maximum par jour
<i>Wingfoil</i>	<i>7</i>
<i>Windfoil</i>	<i>7</i>

6.3 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à *12h45*.

6.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après *17h*.

7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 [DP] **Matériels de sécurité :**

7.1.1 Chaque wingfoil doit porter un leach d'aile

- 7.1.2 Équipement personnel en conformité avec le Tuning guide FFVoile windfoil et wingfoil (Casque, gilet d'impact...)
- 8
8.1 LIEU
L'Annexe à l'AC indique l'emplacement des zones de course.
- 9 LES PARCOURS
Parcours construit type slalom
- 10 **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)
Le système de pénalité sera défini dans les IC.
- 11 **CLASSEMENT**
11.1 *1* courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
11.2 a) Quand *3* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
b) Quand *5* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion des deux plus mauvais score.
- 12 **PROTECTION DES DONNÉES**
12.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
12.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 13 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 14 **PRIX**
Les prix seront distribués comme suit : 1^{er} et 1^{ère} wingfoil. 1^{er} et 1^{ère} windfoil, 1^{er} et 1^{ère} U15 wingfoil
- 15 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

